

QUARTIER

LES 10 ET 90 DE L'ARLEQUIN RÉNOVÉS, LES 110 ET 120 NON

En 2019 était décidée la réhabilitation d'une bonne partie de l'Arlequin et la démolition de deux montées, les 20 et 160 galerie de l'Arlequin. Tout un pan demeurerait en revanche dans l'expectative. L'Agence nationale de rénovation urbaine a rendu son verdict : elle ne valide la réhabilitation que de certaines montées.



Sera rénové ? Ne le sera pas ? À l'Arlequin, la rénovation des logements tient un peu de la loterie. La plupart des montées devraient être réhabilitées mais certaines n'ont pas eu la chance d'être sélectionnées au grand tirage.

La convention du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU, lire *Crieur* n°33), signée en 2019, actait la réhabilitation d'une bonne partie de l'Arlequin mais la démolition de deux montées, les 20 et 160 galerie de l'Arlequin (voir le schéma ci-dessous). Surtout, elle refusait de statuer sur l'avenir de certaines montées et laissait à une « clause de revoyure » le « traitement des montées de la crique centrale », c'est-à-dire les 60 sud, 90, 110 et 120 galerie de l'Arlequin, ainsi que la montée du 10 galerie de l'Arlequin.

Cette clause de revoyure a été négociée ces derniers mois



Les 110 (à gauche) et 120 (à droite) galerie de l'Arlequin n'auront pas la chance d'être rénovés dans le cadre de la clause de revoyure de la convention sur la rénovation urbaine du quartier. (photo : BB, Le Crieur)

entre la Ville et la Métro d'un côté et l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) de l'autre. L'Anru a rendu son verdict courant mars : les 10, 60 sud et 90 galerie de l'Arlequin seront donc réhabilités.

Actis, bailleur social du 60 et du 90, a déjà lancé avec l'entreprise Bouygues des études pour la future rénovation. En accord avec la volonté de l'Anru de réduire le nombre de logements sociaux à l'Arlequin, les logements les plus bas du 90 pourraient être transformés en bureaux.

Déjà menacé de démolition en 2017, le 90 sauve donc sa peau. Ou plutôt, il est sauvé par la présence du Patio, vaste bâtiment public municipal à ses pieds, dont le coût de démolition/reconstruc-

tion serait faramineux. Et impossible de démolir le 90 sans démolir le Patio.

Quant au 10 galerie de l'Arlequin, vide depuis plusieurs mois, le projet vise à multiplier les types d'habitat : logement social, accession à la propriété, habitat participatif, voire résidence étudiante.

Quel avenir pour les 110 et 120 galerie de l'Arlequin ?

La réhabilitation de ces trois montées est une semi-victoire. Victoire car la Ville et la Métro avaient fait le pari de montrer à l'Anru que la réhabilitation des premières montées de l'Arlequin donnait de bons résultats, selon les critères de l'agence, notamment en terme de mixité sociale. Semi car les deux

institutions avaient soumis la réhabilitation de toutes les montées de la crique centrale, c'est-à-dire aussi les 110 et 120 galerie de l'Arlequin, qui regroupent 180 logements. Mais elles ont essuyé un refus de la part de l'Anru, en deux temps, sans pour autant que celle-ci ne réclame la démolition des deux montées. Le 120 galerie de l'Arlequin n'a même pas été présenté à la clause de revoyure, les premiers échanges avec l'Anru montrant que l'agence ne financerait de toute façon pas sa réhabilitation. Mais dans son avis final pour la clause de revoyure, l'Anru refuse également de financer la rénovation du 110.

Rien d'étonnant à cela. En vue des négociations sur la clause de revoyure, l'agence a missionné Alain Marguerit, un paysagiste montpelliérain qui fut l'élève du paysagiste du parc de la Villeneuve Michel Corajoud, pour étudier différents scénarios de démolition de logements sociaux. Le paysagiste a eu la main lourde sur les propositions, présentant même des scénarios complètement loufoques. Un scénario offrait ainsi de démolir les 130 et 140 galerie de l'Arlequin, dont la rénovation — financée par l'Anru — devrait bientôt commencer... Quoiqu'il en soit, le scénario préféré par l'Anru, et base de ses ana-

CULTURE

PETIT QUARTIER, GRANDE EXPOSITION

Le musée de Grenoble revient à la Villeneuve avec une exposition hors les murs à la bibliothèque Arlequin. Douze œuvres, sur le thème « Tout petit et très grand » sont présentées jusqu'au 17 juin.

Une goutte d'eau géante, une planche de BD grand format, un éléphant miniature, une maquette de vaisseau spatial. À la bibliothèque Arlequin, 12 œuvres jouent avec les échelles et les tailles, depuis le 23 mai et jusqu'au 17 juin, dans le cadre de l'exposition *Tout petit et très grand*. Une exposition hors les murs du musée de Grenoble. « Hors les murs, c'est le musée de Grenoble qui va à la rencontre des Grenoblois », explique ainsi Guy Tosatto, conservateur du musée de Grenoble.

Pierre Bastien et sa collègue Louise Jossierand, guides au musée, ont conçu ce projet, notamment le choix des œuvres et des animations. « L'équipe de la bibliothèque a choisi le thème, tout petit et très grand. On a trouvé cela assez inattendu et original. », raconte Pierre Bastien. Les deux guides ont fait une présélection d'œuvres, partagée avec la bibliothèque, dans les collections du musée (qui possède plus de 25 000 œuvres d'art) : « Ces œuvres sont pour certaines régulièrement présentées, d'autres sont « inédites », comme l'affiche ou la planche de BD. Cela permet de faire connaître les collections du musée. » Mais le choix final des œuvres est revenu au conservateur du musée.

Particularité et atout des hors les murs, le gros travail de médiation culturelle. Un guide est présent en permanence pour présenter les

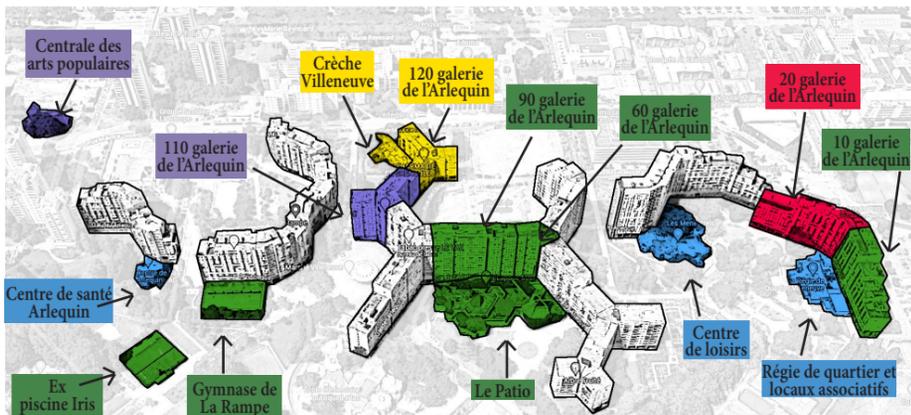
œuvres et des visites guidées — avec atelier artistique pour les enfants — sont organisées, mais il n'y a « plus beaucoup de créneaux libres », se félicite Pierre Bastien.

Ce n'est pas un hasard si cette exposition est présentée ici, à la Villeneuve. « On fête les 50 ans de la Villeneuve et ce sont aussi les 20 ans du premier hors les murs, qui a eu lieu sur la mezzanine du Patio. », explique Pierre Bastien. « Le thème à l'époque était la figuration narrative », un courant de l'art moderne, en peinture, dont plusieurs représentants ont réalisé des œuvres pour la construction de la Villeneuve. Elles ont, malheureusement, pour la plupart disparu, comme les variations du *Radeau de la Méduse* sur les murs de Grand'Place par la coopérative des Malassis ou les colonnes de Guy de Rougemont, encore en partie visibles dans le Patio.

À noter qu'un hors les murs du musée de Grenoble a également eu lieu à la Villeneuve en 2015, déjà à la bibliothèque (lire l'article *Démons et merveilles s'exposent à la Villeneuve* sur notre site).

Tout petit et très grand
du 23 mai au 17 juin
ouverture selon les horaires d'ouverture de la bibliothèque : mardi et vendredi 13 h – 18 h ; mercredi et samedi 10 h – 13 h et 14 h – 18 h ; jeudi 9 h – 12 h.
gratuit, présence permanente d'un guide du musée

BENJAMIN BULTEL



Les différentes situations des équipements et des logements à l'Arlequin. Déjà inclus dans la convention Anru : en blanc, réhabilitation faite ou prévue ; en rouge : démolition prévue. Concernés par la clause de revoyure : en vert, réhabilitation approuvée par l'Anru dans la clause de revoyure ; en violet : réhabilitation proposée dans la clause de revoyure mais refusée par l'Anru ; en jaune : réhabilitation (120 galerie de l'Arlequin) ou démolition (crèche Villeneuve) initialement proposées dans la clause de revoyure mais finalement retirées, pas de réhabilitation prévue. En bleu : équipements dont la réhabilitation n'est pas prévue dans l'immédiat. (illustration : Le Crieur ; fonds de carte : Google)



M Azul, œuvre de Gyula Košice, pendant une visite d'un groupe d'enfants du centre de loisirs Arlequin, le 24 mai. (photo : BB, Le Crieur)

LES ÉVÉNEMENTS

LE MOIS DE JUIN SERA CHARGÉ À LA VILLENEUVE ! AU PROGRAMME :

- LE CARNA'LIGHT (CARNAVAL) ET SON FEU D'ARTIFICE • SAMEDI 17 JUIN À PARTIR DE 19 H 30 • PLACE ROUGE (DÉPART DE LA DÉAMBULATION À 21 H 30) (RÉUNION DES BÉNÉVOLES MER. 14 JUIN À 18 HEURES AU BOCAL 2 DU PATIO) ;
- LA CHORALE DES ENFANTS DES ÉCOLES DE LA VILLENEUVE • MARDI 20 JUIN À 14 H 15 • PLACE ROUGE ;
- LE SPECTACLE AVEC L'ESPACE 600 POUR LES 50 ANS DE LA VILLENEUVE • VENDREDI 23 JUIN À 18 H 30 • ENTRÉE DE L'ESPACE 600 CÔTÉ PARC ;
- LA FÊTE DE QUARTIER • SAMEDI 24 JUIN DE 18 HEURES À 20 HEURES • ALLÉE DES TILLEULS (RÉUNION D'ORGANISATION MER. 7 JUIN À 12 H 30 AU REPÈRE, PLACE DES GÉANTS).

LE CRIEUR

(suite de l'article Les 10 et 90 de l'Arlequin rénovés, les 110 et 120 non au recto)

lyses, était celui de la démolition du 110 et du 120.

Actis ne fermerait toutefois pas la porte à une réhabilitation du 110, mais devra trouver des financements alternatifs à l'Anru. En revanche, rien n'est prévu pour le 120. Contacté par *Le Crieur*, le bailleur social n'a pas souhaité répondre dans l'immédiat sur ces « sujets un peu sensibles ».

Les locataires des montées concernées par la clause de revoyure ont été complètement laissés à l'écart de ces négociations, sans en être informés. La réhabilitation de la majeure partie de l'Arlequin, sauf du 110 et du 120, ferait des habitants de ces montées des locataires de

seconde zone.

Nouveau Patio, pas de Centrale

Côté équipements, les demandes de la Ville et de la Métro étaient ambitieuses : rénovation du Patio, du gymnase de la Rampe, de l'ancienne piscine Iris, pour en faire un lieu de bien-être, et de l'ancienne centrale d'aspiration des déchets (rue Dodero) pour en faire un lieu dédié à la culture, la Centrale des arts populaires. L'Anru finance certes la réhabilitation des trois premiers lieux mais refuse celle de la Centrale.

Enfin, sur les aménagements, l'Anru valide le réaménagement de l'esplanade de la crique centrale, où les herbes folles ségaillent depuis plusieurs années, ainsi que son prolongement de l'autre côté du tram, une fois le foyer Adoma démolì.

Pour l'ensemble du projet, l'Anru apportera 13 millions d'euros de subventions, auxquels s'ajoutent 15 millions d'euros de prêts. L'ensemble des chantiers devront commencer en 2026 au plus tard. Un forum d'information sur le projet de rénovation urbaine se tiendra mardi 27 juin de 17 h 30 à 20 h 30, devant le Patio. *Le Crieur* s'est vu refuser par l'Anru la communication de l'avis du comité d'engagement de l'agence sur cette clause de revoyure, au motif que « le document [n'était] pas public ».

BENJAMIN BULTEAU

À SUIVRE

Petites annonces, vie du journal, événements du quartier, paroles de collégiens, revue de presse, c'est la rubrique pratico-pratique du *Crieur*.

DES NOUVELLES DU LAC Dans le précédent numéro du *Crieur*, (ou sur internet : *Le lac baignable, une fausse bonne idée ?*) nous vous parlions du projet de rénovation du lac de la Villeneuve : un collectif s'est monté pour réclamer l'étude d'un projet alternatif, critiquant notamment les lourdes contraintes nécessaires pour rendre le lac baignable (approfondissement du bassin, installation de barrières, maîtres-nageurs). Le collectif fait également tourner une pétition dans le quartier, qui a dépassé le millier de signatures, et a demandé un rendez-vous avec les élus de la Ville.

Courant mai, Chloé Pantel, élue au secteur 6 (quartiers Villeneuve, Village Olympique et Vigny-Musset) et Gilles Namur, adjoint aux Espaces publics, à la Nature en ville, à la Biodiversité et à la Fraîcheur [sic], aux Mobilités mais aussi à la Circulation, au Stationnement, à la Réglementation de la publicité et enfin aux Précontentieux [resic], ont répondu au collectif. Dans leur longue lettre, les élus rappellent les arguments en faveur du projet (estimé à 4,2 millions d'euros, hors taxes) : résoudre les problèmes de fuites du lac actuel, améliorer la qualité de l'eau ou encore rendre la baignade surveillée. S'ils n'annoncent pas de remise en question du projet, les élus laissent la porte ouverte à une rencontre avec le collectif, courant juin.

Ils rappellent que ce projet de rendre le lac baignable est avant tout politique, fruit d'une promesse de campagne d'Éric Piolle pour les municipales de 2020. La pétition a déjà réuni plus de signataires (plus de 1000) que Grenoble en commun, la liste de Piolle pour les dernières municipales, a recueilli de votes dans le quartier en 2020 (732).

Une nouvelle concertation sur le projet de rénovation du lac et, plus généralement, du parc de la Villeneuve, devrait avoir lieu à l'automne 2023.

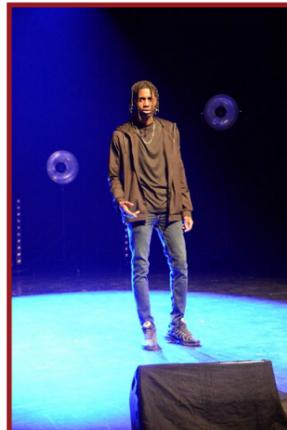
Le collectif maintient la pression sur la mairie et continue les porte-à-porte pour faire signer la pétition. Un courrier rassemblant les arguments contre ce projet de lac baignable a été remis à Éric Piolle et aux élus lors du dernier conseil municipal.

CULTURE

ÉMERGENCES ÉLECTRISE L'ESPACE 600

La 12^e édition du spectacle mis en scène par la Ville de Grenoble s'est tenue, pour la première fois, sur la scène de l'Espace 600, à la Villeneuve, le 26 mai. Sur le thème « Révolutionnaire demain », des jeunes grenoblois et grenobloises ont enchaîné les numéros d'éloquence, de stand-up, de chant et de danse, sur des sujets comme le racisme, l'égalité des chances ou encore la vie à l'heure du réchauffement climatique. La soirée s'est conclue par un extrait du prochain spectacle de l'humoriste, rappeur et beatboxer Eklips, parrain de cette promotion d'Émergences.

SOUTENEZ
L'INFORMATION INDÉPENDANTE
**METTEZ
UNE PIÈCE
DANS LA TIRELIRE**



Les jeunes participants du spectacle Émergences, sur la scène de l'Espace 600. En bas à gauche, l'artiste Eklips, parrain de la promotion. (photos : BB, Le Crieur)

ET POUR LE RESTE ?

Courant 2023, devraient débuter les travaux de réhabilitation du 30 et du 140 galerie de l'Arlequin (SDH) ainsi que la construction du nouvel équipement dédié à la jeunesse, à proximité du tram. Les montées incluses dans le plan de sauvegarde (80, 100, 130, 150 et 170 galerie de l'Arlequin) suivront plus tard. La réhabilitation des tours du Village Olympique, rue Dodero, devrait aussi commencer prochainement.

L'ESPACE DÉTENTE

6	3		7	1		4	
	9				5		1
	8	2			4		5
9		4					5 7
		3				1	
7	1					9	2
3			6			5 8	
	4		2				7
		1		9 3		6 4	

La solution du sudoku du numéro précédent (n° 71).

9	2	7	4	8	1	5	6
6	7	1	9	3	5	2	8
5	8	2	6	1	4	7	9
8	6	9	5	2	7	1	3
4	3	7	8	1	2	9	6
1	5	2	6	7	9	8	3
2	1	8	9	6	7	3	4
7	4	5	1	8	2	6	9
3	9	6	7	4	5	8	1

Le Crieur de la Villeneuve est édité par l'association loi 1901 Le Crieur de la Villeneuve.
Directeur de la publication : Nicolas Wolf
Dépôt légal à la publication : ISSN : 2497-0212. CPPAP : 1123.G-93253
Tirage initial : 500 exemplaires - Prix de revient indicatif : 1 €.
Impression : Le Crieur de la Villeneuve
Le Patio, 97 galerie de l'Arlequin, 38100 GRENOBLE
www.lecricur.net / redaction@lecricur.net

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES ARTICLES SUR WWW.LECRIEUR.NET

LE CRIEUR EST DE RETOUR ! TROIS NUMÉROS D'ICI LES VACANCES D'ÉTÉ !